

Quartier

Liège

Saint-Léonard

Comité des habitants constitué en 1989

SOMMAIRE

2-5 l'ECOQUARTIER

5 PARKINGS de
DISSUASION

6 Les SACS JAUNES
humeur

7 HISTOIRE : la rue
de STEPPES

8 Le FRISKOT



Rue de STEPPES

MARS 2018



Comité des habitants constitué en 1989

**Le comité
de quartier
ne vivra pas
sans vous !**

**Participez à sa
refondation,
venez le...**

Samedi 17 mars 2018 à 14 h 00
Brasserie Haecht, rue Vivegnis 291 à Liège

**Apportez
le gouter,
nous offrons
une boisson**

www.liegenord.be



Editeur responsable : Georges Simons-Brasserie Haecht, 291 - 4000 Liège

ASSEMBLEE 23 FEVRIER

L'ECOQUARTIER

PRESENCES : M. le Bourgmestre Willy DEMEYER, M. PETERKENNE, Cécile YERNA, Dominique HANIKENE, Alain JACQUET, Jean-Marie DELHAYE, Eva JANSSENS, Henri HUYNEN, Sébastien FRAITURE (Cab. Du Bourgmestre), Jean-Pierre BOUCHET (Neolegia), Jacques NICOLAY, M et Mme Pierre NICOLAY, Jean-François LEMAIRE, Josette ALEXANDRE, Yves LEDOUX, Patrick MATRAY, Michel LIBON, Yvette BRIKE, Christian LEROY, Jenny HENSENS, Henri RENARDI, François PRUM (Neolegia), Freddy INGENITO, Maria DESIDERIO, Dominique LEBOUTTE, Didier LEBOUTTE, Christophe LOUIS, Michel MURZEAU, Valérie LORIAUX (Neolegia), Laurent MALARD (Neolegia), Renaud JACQUET (Neolegia), Jean-Pierre BOUCHET (Neolegia), Didier MELIN (Serv. Part. quartiers), Vincent BUNTINCX, Quentin DEBUSSY.

(40 participants)

EXCUSES : André VERJANS, Antonio GOMEZ-GARCIA

EDITO

Bâti sur les cendres du projet aquatique, ce projet de nouveau quartier figurait déjà en les cartons des grands projets urbains de la cité. C'est un pari moderniste, c'est une vision de la vie enviée. Ce sera aussi un projet de ce XXIème siècle : un projet écologique. Projet de Cœur encore parce que de dimension humaine.

Il est indissociable de l'autre réalisation du nouveau tram, des nouveaux quais verts réaménagés ; de la fin, enfin, de l'autoroute urbaine. Bientôt aussi la création d'un grand parking de dissuasion des voitures, qui lui aussi, nous rendra la vie plus belle en notre quartier Saint-Léonard. Patrick M

EXPOSE de M. le Bourgmestre et autres intervenants de NEOLEGIA

UN HERITAGE DE LA CANDIDATURE DE LIEGE A L'EXPO 2017

Dans le cadre de la candidature liégeoise à l'organisation d'une exposition internationale en 2017, un site d'exception avait été choisi pour accueillir l'Expo : la presqu'île de Coronmeuse. Dans le cadre de la conception du projet immobilier destiné à accueillir l'Expo, une idée s'est imposée : reconverter les bâtiments construits pour les 3 mois de festivités en un écoquartier pérenne et de référence.

Malgré une campagne très réussie en termes de mobilisation citoyenne, une promotion internationale de grande ampleur et un dossier très qualitatif, Liège n'a pas été retenue pour organiser cette Expo 2017.

Au lendemain du verdict (22 novembre 2012), une décision majeure a été prise par les autorités de la Ville de Liège : celle de **poursuivre la procédure de dialogue compétitif** entamée en vue d'aménager le site de Coronmeuse en écoquartier.

La procédure de dialogue compétitif vient de se terminer par l'attribution de ce marché au consortium NEOLEGIA.

Conformément aux souhaits exprimés par la Ville de Liège, ce **projet immobilier est essentiellement résidentiel.**

Il porte sur **1325 unités de logements** en construction HQE (basse énergie et passive). Une des caractéristiques essentielles du projet réside dans la mixité des typologies de logements (il y aura **6 types de logements différents** sur le site : appartements, maisons unifamiliales, habitats groupés, logements « kangourous », maisons atelier le long de la darse, lofts urbains).



Par ailleurs, les logements prévus iront de **1 chambre à 4 chambres** proposant des espaces de vie confortables allant de 65 m² minimum à 140 m² max.

Les seuls types de commerce présents sur le site seront des commerces de proximité, de l'Horeca et les commerces de circuit court et de production locale.

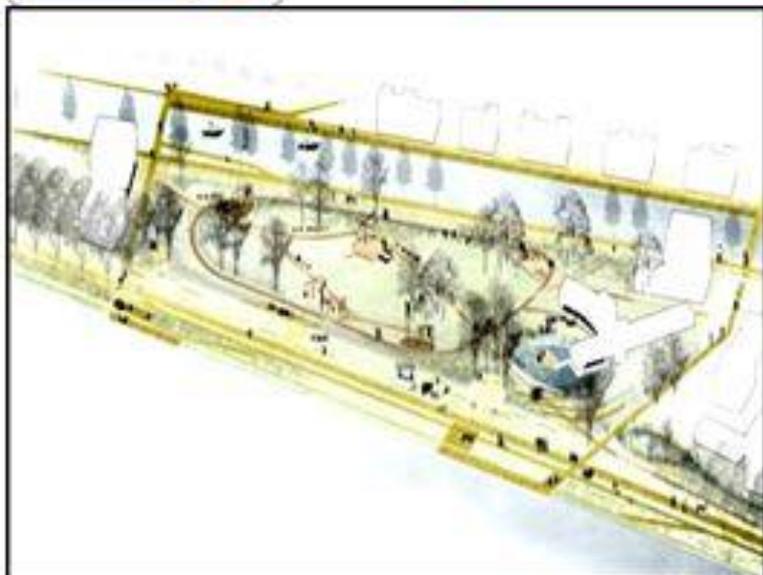
D'autres types de services à la personne seront également au rendez-vous : **hôtel, résidence services, maisons de repos et de soins, crèches, maison de quartier, marché bio couvert, potagers urbains, atelier de réparation de vélos...**

La mixité des logements et des fonctions se trouve répartie sur l'ensemble du site. La mixité des habitants sera également rencontrée par l'engagement de Neolegia de vendre 10% des logements construits aux ménages à revenu moyen.



La circulation des voitures sur le site sera limitée et confinée en certains endroits, les parkings prévus étant organisés en souterrain.

CALENDRIER : durée des travaux de 30 ans.



PHASE 1 : Elle débutera cette année. 2 passerelles seront construites permettant de franchir la darse et de relier la parc Astrid à notre quartier. Par les travaux de voirie sur un quai de Meuse verduré. La voirie sera réalisée, aménagement du paysage, installation d'équipements sportifs, de parcours Vita, plaines de jeu, fontaines, zones de quiétude, pataugeoires ...

L'accessibilité au Parc sera donc assez vite réalisée.

PHASE 2 : Elle s'échelonne de 2020 à 2023. Au-delà du Parc Astrid alors totalement réaménagé, le bâtiment de l'équerre sera complètement rénové. En un premier temps il sera utilisé comme bureau de promotion des logements et nouveaux logements construits.

Ensuite ses prochaines affectations seront une crèche, une maison de quartier et des vestiaires/sanitaires pour les sportifs du parc Astrid.

PHASE 3 : Réalisation du quartier résidentiel proprement dit. Ce projet du XXI^{ème} siècle porte sur 1325 unités de logement. Pour les constructions, si les immeubles seront de gabarit habituel, les règles urbanistiques ne sont pas encore définies. L'architecture sera innovante, contemporaine. Il y aura 6 types de logements différents sur le site : appartements, maisons unifamiliales, habitats groupés, logements « kangourous ». Maisons atelier aussi le long de la darse. Par ailleurs, les logements prévus iront de 1 chambre à chambres. Les seuls types de commerce présents seront des commerces de proximité, de l'HoReCa et les commerces de circuit court et de production locale.

La mixité des logements et des fonctions se trouve répartie sur le site. Neolegia s'engage de vendre 10% des logements construits aux ménages à revenu moyen.

Enfin, un signal, Une grande tour « panoramique » sera érigée à la pointe du parc Astrid. Merveilleuse vue sur la Meuse, sur Liège, sur l'espace vert retrouvé.

Toutes les berges de la darse et de la Meuse seront également rénovées et dotées de pontons et d'esplanade fluviale.

La darse deviendra une marina avec un port de yachts d'une centaine de bateaux. Une plage en gradins sera également réalisée en tête de la darse et à proximité de la Capitainerie – Horeca compris.

PHASE 4 : Le grand Palais (5000 m² au sol et plus de 20m en hauteur) sera complètement rénové. Ce bâtiment fut le Pavillon de Liège construit pour L'Exposition de 1939 – Architecte Moutschen – appartient à notre patrimoine liégeois. Des baies vitrées seront créées. Il se verra réaffecté en marché bio, librairie, restaurants bio ... Le toit de ce pavillon remarquable sera reconverti en potager urbain qui alimentera le marché bio. Le socle qui entoure le Grand Palais sera affecté en une école fondamentale. Enfin, le bâtiment principal sera réaffecté en une salle multisport.



C
é
c
s
é
n
t
r
p

SOCIOLOGIE et POLITIQUE

Le principe des PASSERELLES a déjà prouvé qu'il permet de connecter des quartiers. Une passerelle change la vie. Ce nouveau quartier aura aussi sa propre dynamique. Les passerelles prévues permettront de franchir aisément la Meuse divisante.

Il n'est pas question de créer un ghetto luxueux, mais de construire un nouveau quartier de Liège, un lieu du XXI^{ème} siècle, un projet de cœur à l'échelle humaine ; Un lieu accessible à tous. Le nouveau tram de Liège, les quais réaménagés sera « la trame » de Liège-Nord.

Le site de Coronmeuse contient les derniers témoins d'un moment exceptionnel de l'histoire de Liège de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle. Dans un contexte international très particulier, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, Liège a relevé le défi d'organiser une exposition internationale de grande envergure et d'une modernité remarquable tant dans son concept global que dans ses choix architecturaux.

Le groupe d'architecture l'Equerre (Ivon Falise, Jean Moutschen, architecte de la Ville de Liège, Emile Parent, Paul Fitschy, Edgard Klutz, Albert Thibaut) y a pris une part importante, de même que de nombreux architectes réputés, tels Georges Dedoyard et Joseph Moutschen. Des sculpteurs comme Oscar Berchmans, Adolphe Wansart, Marcel Rau, Robert Massart, Louis Dupont, Adrien Salle ont mis leur talent au service de l'esthétique du site.

DES INVESTISSEMENTS CONSIDERABLES

L'investissement du consortium NEOLEGIA pour l'aménagement de cet écoquartier porte sur un montant de 313M €. Le Fonds FEDER interviendra à concurrence de 21,1 M €.

Si les grands travaux débuteront en 2020, les procédures sont menées pour l'obtention des permis nécessaires à ces travaux. Ceux-ci porteront prioritairement sur : les réalisations des aménagements et équipements publics, rénovation du bâtiment de l'Equerre, la sécurisation du Grand Palais et la réaffectation de son hall d'entrée ; la construction d'un premier îlot de logements en bordure du Parc Astrid et de la darse.

NEOLEGIA s'engage à mettre en place des affectations temporaires des espaces encore non bâtis afin d'éviter que le site ne soit en chantier permanent.

Merci à M. le Bourgmestre, et à Néolégia pour cette présentation

Et le STATIONNEMENT, la DISSUASION ?

En nos problèmes majeurs, se pose la question du stationnement pirate en notre quartier. Des riverains sont privés de l'usage des emplacements. Notre environnement, notre cadre de vie sont opprimés par la voiture, fléau et liberté obligatoire, encore, en ce début de XXI^{ème} siècle.

Le futur projet de l'ECOQUARTIER a certes ses solutions internes. L'établissement du tram est un chantier à part. Cependant, nous subissons l'autoroute urbaine, et les « plaque-madame à roulettes » envahissent notre quotidien ; et encore, **ce n'est pas prévu en ce projet !**

Citant, M. le Bourgmestre : « **Le problème du DELESTAGE** n'est pas encore solutionné. Un grand parking de dissuasion est prévu sur DROIXHE, avec une multimodalité. L'autoroute s'arrêtera avant.

Certains ont objecté qu'un vaste terrain existait derrière le Grand Palais, Mais ce sera au TRAM de gérer cette problématique, nous répond-on. Logique : la rentabilité du tram, dépend du nombre de passagers transportés, du parking créé.

Certains projets positifs sont à l'étude, et nous n'en sommes pas instruit. Il nous est impossible au citoyen de collaborer à ce bien être projeté.



Et nos SACS JAUNES ?

C'est toudi les p'tits qu'on spritch ! Vous ne trouverez plus des rouleaux de sacs jaunes au Delhaize-Marengo.

L'inconvénient majeur pour notre quartier peuplé de 13.000 habitants, dont beaucoup de seniors, nos malades, nous tous, sera d'aller rue des Bayards ou au DI de Feronstrée pour s'en approvisionner.

Commerces de proximité à Liège ?

Nous suivons cette saga et sommes en contact avec le Cabinet du Bourgmestre pour trouver une solution ! Oufi !



La RUE de STEPPES (ou Steps) 1213



Elle s'étend de Coronmeuse au pied du Pont des Bayards. Pour nombre d'entre nous, elle évoque de lointains paysages, de lointaines steppes sauvages. Hordes de Huns, lointains goulags encore. FAUX ! C'est nettement plus historique.

Elle évoque le souvenir d'une ancienne bataille liégeoise médiévale. La bataille de Steps est une bataille des guerres Liège-Brabant qui a eu lieu le 13 octobre 1213 à Montenaken dans la province belge du Limbourg. Elle se déroula plus précisément sur la colline de Steps, champ situé sur le territoire de l'ancienne commune de Montenaken (commune de Gingelom) en Belgique, qui donna son nom à la bataille. Une victoire populaire liégeoise. Grignoux, déjà ! ... Oufiti !

Elle oppose le duché de Brabant à la Principauté de Liège, ils entrent en conflit pour le contrôle du comté de Moha. Louis II de Looz et Henri Ier de Brabant, tous deux parents du dernier comte de Moha, Albert II.

Henri Ier le Guerroyeur, duc de Brabant, voulant se venger du prince-évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, qui lui avait disputé avec succès la possession des seigneuries de Moha et de Waleffes, vint fondre à l'improviste sur la ville de Liège, où l'on n'avait pris aucune mesure pour résister à cette affront inattendue. Les habitants s'enfuirent de l'autre côté de la Meuse ; leurs maisons furent livrées aux soldats et le pillage dura quatre jours. Peu après, le duc de Brabant entra sur les terres de l'évêque, brûla Tongres et toute la Hesbaye. *OUFTI, l' rouf-tot dju ! Massîte biesse !*

Le prélat sortit de Liège, conduisant sous l'étendard de saint Lambert tous les bourgeois de la ville. Il fut rejoint par Louis, comte de Looz, par Henri, comte d'Ardenne, et par les milices de Dinant et de Huy. Le duc de Brabant, voyant qu'il allait devoir livrer bataille, s'arrêta dans les plaines, alors incultes, de Steppes. Le combat fut féroce ! Les Brabançons, animés par les exemples et les exhortations de leurs chefs, attaquèrent vigoureusement leurs ennemis, qui plièrent.

« On apporta sur le champ de bataille la châsse de saint Lambert. Les Liégeois, ranimés, poussent aussitôt des cris de vengeance et enfoncent les Brabançons, qui sont mis bientôt en une déroute complète. La mêlée devint horrible, deux mille hommes, de Louvain et de Lierre, qui formaient le front de l'armée brabançonne, restèrent presque tous sur le champ de bataille. Les vainqueurs massacraient impitoyablement les fuyards. Ils s'acharnaient avec tant de fureur sur leurs malheureuses victimes, qu'ils coupaient par morceaux leurs membres palpitants. »

La journée de Steppes annonce celle de Courtrai. Elle ne révéla pas seulement la force de l'infanterie urbaine lorsqu'elle est commandée par des chefs habiles et sait se tenir sur la défensive ; le triomphe de l'armée liégeoise fut dû, avant tout, à des causes morales. On surprend alors, déjà, l'expression d'un véritable sentiment patriotique,

La bannière de Saint-Lambert qui avait flotté au-dessus des rangs liégeois devint depuis lors l'étendard national du pays, et pendant longtemps un anniversaire solennel fut célébré à Liège en mémoire de la journée.

Les Membres du Bureau

A votre service !

Karim AIT-GACEM, rue St-Léonard 338
Eric CHAVANNE, trésorier, rue Maghin 33
Carni GARCIA-CORTES, rue des Brasseurs 14
Georges GOOSSE, rue Regnier-Poncelet 15
Freddy INGENITO, Rue de Moresnet 8
Patrick MATRAY, secrétaire, rue Vivegnis 349
Laurence SLOCK, rue St-Léonard 123
Vincent BUNTINX, rue des Franchimontois 49
Eva JANSSENS, rue Dony 12

0477 296 954 kaitgacem@gmail.com
0485 982 987 e.chavanne@yahoo.fr
carni.garcia@gmail.com
04 227 38 69 georges.goose@skynet.be
0477 269 954 freddy.ingenito@skynet.be
0485 740 178 patneo17@gmail.com
0495 110 305 laurence.slock@yahoo.fr
0475 546 839 buntinxv@yahoo.fr
0496 767 925 evajanssens53@gmail.com

NOUVEAU : Le Friskot : ne jetez plus, partagez !

Un **FRISKOT** vient de s'ouvrir rue **Saint Léonard, 332**. C'est sympathique, altruiste, différent et sympa tout à la fois. C'est écologique aussi et surtout, **SOLIDAIRE !**

Le projet est de sensibiliser différents publics aux inégalités et agir localement en mettant en place une initiative de frigos partagés pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Parlez-en.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

C'est de cette envie commune de favoriser la mise en place d'alternatives citoyennes et militantes au sein de la ville de Liège et du quartier Saint-Léonard qu'est née l'**idée des frigos partagés**. Le projet est mis en place et soutenu par la FGTB Liège.

Accueil sympa du lundi au vendredi de 17h à 19h

Cotisations 2018

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé. **Soit 6,00€**. Pouvons-nous vous inviter à verser ce montant sur notre compte ?

BE72 0682 1554 2616

Comité de quartier St Leonard
Rue Dony 12
4000 LIEGE

Mention : votre nom, votre rue, « COTISATION 2018 »



D'avance **merci**.

Réalisation du livret, page Facebook : Patrick Matray
affiche, site web : Georges Goosse